



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/04/2008

D - 20080182

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 14 avril Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ (*présent à partir de 15h15*), Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne BREZILLON, Mme Véronique FAYET, Mme Chantal BOURRAGUE,

Coopération de Bordeaux, Lyon et Riga pour la valorisation du patrimoine urbain. Autorisation. Décision

M. Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En décembre 2005, Lyon et Bordeaux ont accueilli avec succès le « Festival Etonnante Lettonie » après les Villes de Paris et de Strasbourg. Les deux présidents, Monsieur Jacques Chirac et Mme Vaira Vike-Freiberga décidèrent que la dynamique franco-lettonne devait avoir comme suite « le Printemps Français ».

A l'invitation de la Présidente de la République de Lettonie et du Maire de Riga, M. Janis BIRKS, la Ville de Bordeaux a été mise à l'honneur pendant la première semaine du « Printemps français en Lettonie » (mars – juin 2007), et a présenté à Riga différentes facettes de sa culture, de son économie et de son art de vivre. C'est ainsi que l'inauguration officielle du Printemps français s'est faite en visitant l'exposition « Regard fauve » présentée par le musée des Beaux-Arts de Bordeaux. A cette occasion, M. Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux, a conduit à Riga une délégation bordelaise de soixante-dix personnes, représentant les domaines économique (vin, urbanisme, artisanat, tourisme d'affaires...), culturel (musiques actuelles, littérature, danse Hip-Hop, photographie), et éducatif (Université, lycée).

Parmi les différentes manifestations bordelaises, une journée a été consacrée à une conférence intitulée « Riga-Bordeaux : projets de villes » portant sur les questions d'urbanisme, d'architecture, de mobilité urbaine et d'innovation technologique.

De même, une délégation de la Ville de Lyon s'est rendue à Riga du 13 au 16 juin 2007, autour de 4 thématiques : promotion économique, mode, gastronomie, culture et patrimoine, avec l'organisation d'une conférence sur le thème « protection et rénovation des sites du patrimoine de l'Unesco dans un environnement contemporain ».

C'est dans la continuité de ces actions que les Villes de Bordeaux et de Lyon ont été sollicitées par Riga pour l'accompagner dans la valorisation de son patrimoine.

A cet effet, Bordeaux, Lyon et Riga, ont décidé de mettre en œuvre un projet appelé « Patrimoine et Développement : Comment la valorisation du patrimoine peut devenir l'un des leviers du développement durable de la ville.

Riga (Lettonie), Lyon (France) et Bordeaux (France) sont trois villes dont les centres historiques sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en 1997 pour la première, 1998 pour la seconde, et 2007 pour la troisième, en tant que site urbain à valeur patrimoniale exceptionnelle et universelle

Les trois villes européennes sont confrontées, malgré un contexte politique, culturel, économique et social très différent, aux mêmes enjeux de conservation, de préservation et de mise en valeur du patrimoine dans le cadre du projet de développement urbain.

La finalité générale du projet de coopération est de renforcer les capacités de gestion patrimoniale, en structurant une maîtrise d'ouvrage pour la gestion du site historique, intégrée au projet de développement urbain.

L'action envisagée se déroulera d'avril 2008 à mars 2009 et consistera à mobiliser les acteurs locaux, construire un diagnostic partagé, identifier les leviers d'action et la thématique ou le

territoire d'application, élaborer un programme de coopération inscrit dans la durée avec des objectifs clairement définis et les moyens opérationnels correspondants.

Le budget de l'opération décrite ci-dessus est de 105 200,00 euros

Le financement se présente ainsi pour la réalisation du projet qui aura lieu en 2008:

Subvention du Ministère des Affaires Etrangères	52 000,00 €
Participation de la Mairie de Bordeaux	
Apport en numéraire	5 000,00 €
Apport en valorisation de personnel	12 000,00€
Participation de la ville de Lyon	10 000,00 €
Apport en valorisation de personnel	17 000,00€
Participation de la ville de Riga	4 000,00 €
Apport en valorisation de personnel	52 000,00€

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire :

- à signer la convention de partenariat avec la Ville de Lyon et la Ville de Riga pour la mise en œuvre de ce projet.
- à inscrire la somme de 5 000 euros en dépenses sur le compte 6257 Fonction 041 de l'exercice 2008, correspondant à la part de financement que la Mairie de Bordeaux devra verser à la Ville de Lyon, chef de file du projet, pour la mise en œuvre de ce projet.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 avril 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Didier CAZABONNE
Adjoint au Maire

